

Annuaire 1-1000 n°1

Au service de la personne en situation de handicap

Numéro 55
15 mai 2009



L'Actualité

«Mr Toucan» : fenêtre ouverte sur le cinéma

L'association

Point sur la tutelle et la curatelle

Vie des Etablissements

L'Autisme à la une

Questions à la Présidente - Gisèle Jourda

Tous ensemble afin d'être plus forts, au service du handicap

L'APAJH 11 en partenariat avec l'AFDAIM-ADAPEI 11, l'ASM, Le Centre de Ressources Autisme Languedoc-Roussillon, Le Corry et la Rouatière organise une grande journée inter associative sur la thématique de l'Autisme le 5 décembre. Cet élan inter associatif est une première sur le Département. Qu'en pensez-vous?

Il est aujourd'hui nécessaire de travailler main dans la main. Il est fini le temps où chaque association travaillait dans son coin. Les conjonctures économique et sociale nous incitent à nous serrer les coudes, et bien que chaque association ait sa propre identité, sa propre idéologie et son propre fonctionnement, ce qui se doit d'être respecté, nous œuvrons tous avec le même objectif : la reconnaissance et une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap.

Ce n'est pas la première fois que les associations du secteur s'unissent. A l'occasion du Salon Handi 11 à Limoux, en octobre 2007, un collectif inter associatif a vu le jour : le collectif Handi Aude.

Une même ambition pour ces associations : Tous ensemble afin d'être plus forts, au service du handicap.

Après quelques mois de latence, ce collectif va justement être relancé. Une réunion est prévue dans les jours prochains. Les Présidents vont réfléchir à la mise en place d'actions communes au sein du Département.

Cette grande journée sur le thème de l'autisme sera une grande première, tant au niveau du thème, qu'au niveau de l'implication des associations, seules organisatrices de l'évènement.

La thématique de l'autisme nous tient réellement à cœur tant il y a encore beaucoup à faire sur notre département. D'ailleurs, depuis la rentrée scolaire, une formation sur ce thème est dispensée aux professionnels qui le souhaitent à l'IME de Pépieux. L'APAJH 11 a la réelle volonté de se sensibiliser à ce trouble, pour peut-être, dans le futur, prendre en charge des personnes qui en souffrent.

Ce colloque s'intègre donc parfaitement dans la continuité de cette sensibilisation. Les familles ainsi que les professionnels sont en demande de ce type d'action. Lors de ma prise de fonction à la Présidence de l'APAJH 11, j'avais exprimé ma volonté de mettre en place des colloques et des conférences. La première sera inter associative ; le défi n'en est que plus beau et la symbolique plus belle...



APAJH 11 - le journal

Au service des personnes en situation de handicap

Numéro 5 - Décembre 2009 - 1 700 exemplaires - Gratuit

Directeur de publication > Gisèle Jourda

Directeurs de rédaction > Robert Onteniente & Yves Saunière

Comité de lecture > Béatrice Barré, Céline Cretté, Daniel Lamarque, Robert Onteniente, Yves Saunière, Odile Sendrous & Sylvie Warnault

Correspondants > Anne Cacheux, Suzie Duval, Nathalie Fabre, Françoise Guinois, Audrey James, Daniel Lamarque, Martine Limouzy, Odile Sendrous, Lionel Teixidor & Sylvie Warnault

Rédactrice > Céline Cretté

Conception graphique > Béatrice Barré

Imprimerie > Antoli Groupe (Carcassonne)

Association APAJH 11

> 135, rue Pierre Pavanetto - Z-A de Cucurlis - 11000 Carcassonne
tel : 04 68 47 63 40 - Fax : 04 68 47 04 89 - courriel : siege.apajh11@apajh11.fr
site : www.apajh11.fr

ISSN : 1962-4638

Sommaire

■ Edito > p. 2

■ L'association

> Point sur la tutelle et la curatelle > p. 3

■ Actualité

> Monsieur Toucan > p. 4

> En route pour Nîmes > p. 5

■ Culture

> Spectacle Orgabits > p. 6

> 2009 : Une année riche en créations > p. 7

> L'Art en Cenne > p. 8

■ Sports

> Le Rallye de l'Épi > p. 8

> Tour de l'Aude Handisport > p. 8

■ Vie des établissements

> Visite du Domaine de Villarzens à Bram > p. 9

> Vendanges 2009 > p. 9

> Formation Autisme > p. 10

> Colloque Autisme > p. 10

> Donation de 5 000 € > p. 10

> Le jardin de Riquet > p. 11

> Lettre aux lecteurs > p. 11

> Le Foyer de Saissac en vacances à Port-Leucate > p. 12

> Journée de l'A.T.D.I. > p. 13

> Accessibilité > p. 14

> Dans la peine > p. 14

■ Brèves

> Conférences / Forum / Prévention grippe > p. 15



Point sur la tutelle et la curatelle

CURATELLE, TUTELLE, sauvegarde de justice...souvent des mots qui n'incitent pas à un optimisme débordant. En effet dès que le mot «justice» apparaît on pense à juste titre obligation et jugement. Mettre en place un régime de protection juridique adapté à chaque cas devrait nous inciter à la confiance, puisque cela permet de mettre à l'abri des proches. La situation de handicap n'entraîne pas automatiquement ce type de mesure, mais elle peut aider considérablement au confort de vie du majeur sous tutelle, quand elle est librement acceptée ou comprise, discutée mais non imposée. Il faut donc, pour ce qui concerne notre propos, faire le tri de ce qui s'applique à la plupart des personnes dont nous assurons le suivi, en accueil de vie, en aide au travail et aussi au bien être de ceux qui sont hors structure, à leur domicile.

Nous n'avons pas à nous étendre sur la sauvegarde de justice, mesure souvent provisoire.

La curatelle et la tutelle ont des différences simples à comprendre dans la vie courante mais pas dans les textes, que les élus qui les élaborent se plaisent à modifier régulièrement, de manière à les rendre parfois inadaptées.

Médicalement, une personne reconnue incapable d'effectuer seule les actes de la vie civile, supposant une altération grave des facultés mentales et/ou physiques, est mise sous tutelle après rencontre, en présence du juge, des demandeurs.

La tutelle est une perte totale de citoyenneté, de droits d'usage bancaire et autres actes du majeur protégé. Toutes les décisions sont soumises à l'accord du tuteur et à la supervision décisionnelle du juge pour des actes courants ou majeurs.

La curatelle peut être simple ou renforcée.

S'il y a curatelle simple, elle concerne des personnes ayant une grande autonomie, mais reconnues en état de

handicap et devant bénéficier de soutien et assistance pour des actes entraînant des conséquences néfastes dans leur vie civile. La personne protégée est donc libre d'agir tout en rendant compte à son curateur.

En pratique le curateur a un droit de regard, il peut demander une annulation d'acte à postériori avec l'assentiment du juge.

Les administrations ignorent complètement le curateur, ne s'adressent qu'au majeur «protégé», mais poursuivent en responsabilité le responsable juridique qui a «laissé faire». Il y a beaucoup moins d'ambiguïté quand il y a «Curatelle renforcée

ou aggravée» qui ressemble à une quasi tutelle, mais laisse au majeur protégé sa citoyenneté ; il vote, il a une carte de retrait bancaire, il fait ses achats de vie courante (difficile au curateur de s'y opposer). Pour des actes importants il y a double signature du protégé et de son curateur, après autorisation du juge. Le majeur protégé peut saisir le juge s'il n'est plus en accord avec son tuteur, cela peut découler sur une autorisation du juge énumérant des actes, que le majeur sous curatelle aura la capacité de faire seul.

Ces dispositifs de mise à l'abri de personnes en situation de handicap par altération mentale ou physique, suite à une maladie ou un accident, sont souvent établis à la demande des proches, mais toujours après un examen médical rigoureux et l'appréciation du juge.

Il est important de savoir qu'une « main levée » de tutelle ou curatelle peut se faire à la demande de toutes les parties, ensemble ou séparément, pour des raisons diverses, et que cette main levée n'est pas très simple à mettre en place.

En résumé, et en peu de lignes et de mots, il est préférable de ne pas recourir à une tutelle quand on peut faire autrement, mais que la volonté et le dévouement des familles ou des proches, soit toujours celle de respecter, le plus possible, celui qui sera dépendant de toutes ces décisions qui lui échappent quant à leurs effets secondaires.

Remédier n'est pas guérir.

Ces dispositifs de mise à l'abri de personnes en situation de handicap par altération mentale ou physique, suite à une maladie ou un accident, sont souvent établis à la demande des proches, mais toujours après un examen médical rigoureux et l'appréciation du juge.

MONSIEUR TOUCAN

Fenêtre ouverte sur le cinéma...lère !

Beaucoup de personnes se prêtent des D.V.D, regardent des films à la télévision ou vont au cinéma par groupes d'affinité en dehors de leur temps de travail...et font suivre la séance d'un petit repas entre amis. C'est dire que le cinéma dans la vie quotidienne est une occasion de convivialité...

Regarder des films, en parler, c'est bien, en faire un c'est autre chose. Mais là encore c'est une occasion de rencontres: un travail entre « acteurs » et « figurants » de l'ESAT et une équipe de professionnels, ceux de Sprint Vidéo Production qui font du cinéma...à Narbonne !

Une petite équipe, avec Stéphane Kowalczyk qui a déjà un long-métrage à son actif « Capréolus », un caméraman Laurent Salès, et une monteuse Nathalie Masek qui a été assistante de réalisation dans des films, notamment avec François Berléand.

L'occasion de ce moment de cinéma s'est présentée grâce à l'organisation du Festival Regards Croisés de Nîmes, Métiers et Handicap, qui nous appelait à concourir. Il fallait donc écrire un scénario, organiser la logistique du tournage sur nos trois sites, puis le déplacement sur Nîme. Sur plus de 100 films nous fîmes partie des 13 sélectionnés!

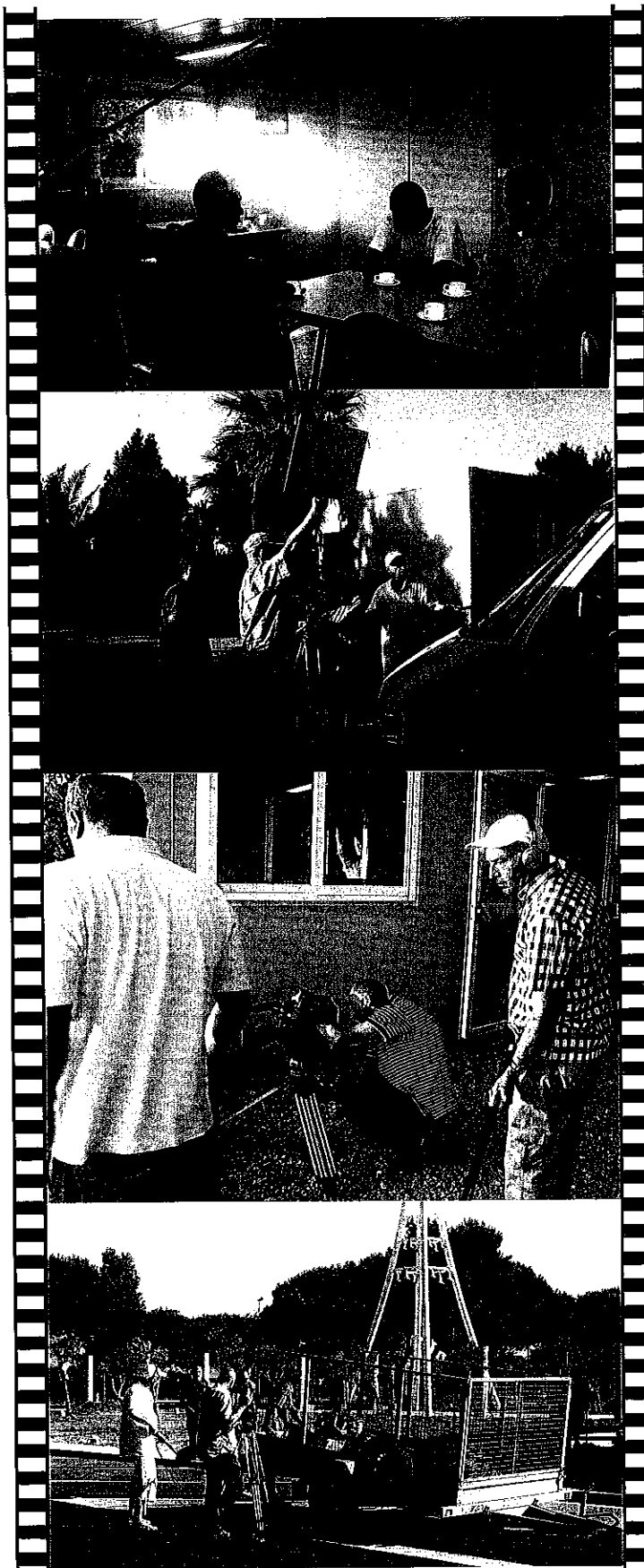
Le sujet du film se dégage, les acteurs sont là, bien positionnés : sérieux et drôles à la fois. Les répétitions s'enchaînent pour les acteurs. ...Tout le monde est prêt, nous nous lançons dans le tournage !

ACTION : La magie opère pour qu'au fil de la route, rythmée par le chant des cigales, on découvre les personnages dans des mises en scènes toujours très différentes.

Instants intenses scandés par les « Moteur !...Action ! » du réalisateur, les prises à refaire: vraie ambiance de tournage! Un « effet spécial » de dernière minute : le camion est à l'arrêt, secoué par quatre ou cinq, pendant qu'un autre secoue un calendrier pour donner l'impression d'ombres mouvantes sur la vitre du camion... C'est là que la partie la plus douloureuse arrive : avec patience, précision et grande technicité, il a fallu couper, couper...la consigne était claire, 6 minutes, pas plus !

Il y eut après les fatigues du tournage, bien réelles, un temps où quelques personnes purent regarder la dextérité un peu mystérieuse de Nathalie Masek réalisant le montage. Cette expérience souleva beaucoup d'enthousiasme pour une activité audio-visuelle.

L'équipe des Trois Terroirs



EN ROUTE POUR NÎMES

Festival "Regards croisés"

Ouf !! Tout est prêt, les CD partent en sélection pour le Festival «Regards Croisés».

Le projet de film est en marche, les marches ne seront pas celles de Cannes mais celles de Nîmes, encore faut-il être sélectionné. Puis le résultat arrive, le film est retenu, départ prévu les 2 et 3 Octobre. Pour tous les sites, les rendez-vous sont donnés, départ 6h00, départ 7h00, l'objectif étant d'être au Novotel ATRIA de Nîmes à 9h15. Bien que normalement invités au nombre de 10, l'enthousiasme nous y conduit à 42.

Nous entrons dans Nîmes, une très grande ville parsemée de monuments romains. La surprise est énorme lorsque nous découvrons l'hôtel, un géant au centre ville jouxtant les arènes que nous sommes allés visiter, bien sûr. Il faut maintenant se garer... ça grouille de voitures, de monde, le festival est à la une ! L'accueil se situe dans les mêmes proportions, l'ambiance est géniale.

Dès notre entrée nous sommes accueillis par les hôtessees qui nous remettent les badges, tee-shirts, affiches et programmes. Après avoir découvert un peu les lieux, nous nous dirigeons vers la salle de projection. Quelques mots de la Présidente, les projections sont lancées, les créations des différents ESAT' défilent dans des styles très différents.

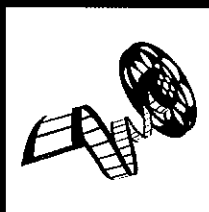
A la pause, nous sommes interpellés par France 3 qui, ayant visionné les films, souhaite rencontrer l'équipe de « Monsieur Toucan ou la route des cigales ». Les journalistes interviewent le réalisateur Stéphane Kowalczyck et certains acteurs comme Gérard Olibe, Stéphane Bouchet, Cécile Saumade.

Le reportage doit passer le soir même au 19/20. Pour ne rien perdre de ces moments forts, l'équipe de SprinTVidéo Production/Ecran Local, filme cette journée. Nous participons à la projection des divers films, ce n'est qu'à 19h que les films nominés sont récompensés, l'attente nous conduit aux arènes. Moment de détente, on court, on crie, on rie beaucoup, on grimpe, on tourne en rond, et puis il faut rentrer.

La salle de projection se remplit peu à peu, l'ambiance est à son comble, les résultats sont annoncés, tant pis pour « TOUCAN ». Mais le message de Monsieur TOUCAN même implicite demeure: montrer comment les personnes travaillant à l'ESAT' sont capables de jouer dans un film, un film à la dimension de ceux qu'on voit au cinéma, d'ailleurs la qualité en témoigne. Nous applaudissons les lauréats, et ensemble nous reprenons la chanson de Grégoire «Toi + Moi». Le diner se termine, certains rentrent, pour quelques uns, une sortie au Cap d'Agde est prévue le lendemain « visite du musée de l'Ephèbe ».

Nous retenons de cette expérience une vive émotion et pour ne rien cacher, de grands talents dévoilés.

L'équipe des Trois Terroirs



Le film est visible
sur la toile :

www.apajh11.fr

Spectacle Orgabits

Un spectacle à croquer!

Le jeudi 15 octobre 2009, nous sommes allés voir un spectacle de musique, « Orgabits » à la salle de la médiathèque de Capendu.

Sur scène, il y avait un musicien qui coupait des légumes pour fabriquer des instruments.

Il a fabriqué une flûte avec une carotte. Pour cela, il faut la couper puis la vider avec une perceuse.

Grâce à une citrouille, il a pu faire des percussions.

Il a soufflé dans une endive et on aurait dit qu'une souris poussait des petits cris.

Il nous a ensuite fait écouter le son d'un poireau, en le grattant avec les mains mouillées, d'un chou, en arrachant et en cassant les feuilles, puis d'un oignon en l'écrasant entre les mains.

Pour amplifier le son des légumes, il a utilisé un stéthoscope. Après le spectacle, nous sommes montés sur scène pour jouer des instruments. Nous sommes tous devenus des musiciens !

Avis des élèves :

Alexia : J'ai aimé quand le monsieur a fabriqué une flûte avec une carotte. Mais j'ai trouvé que la musique était trop forte et qu'elle me cassait les oreilles.

Marion : J'ai aimé la musique. J'ai rigolé.

Samia : J'ai bien tapé dans les mains. J'ai beaucoup rigolé quand le monsieur a fabriqué une flûte avec une carotte.

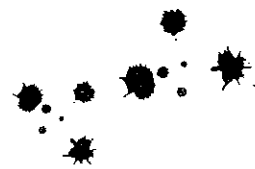
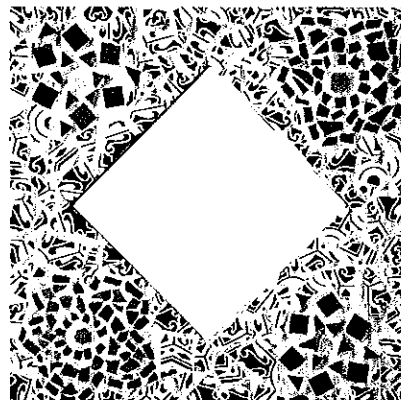
Mélissa : J'ai aimé le tambour avec la citrouille. J'ai aimé manger une carotte comme un petit lapin.

Ludivine : C'était très bien. J'étais contente. J'ai aimé faire de la musique à la fin.

Classe IMP1 de l'IME de Capendu



209 : Une année riche en création !

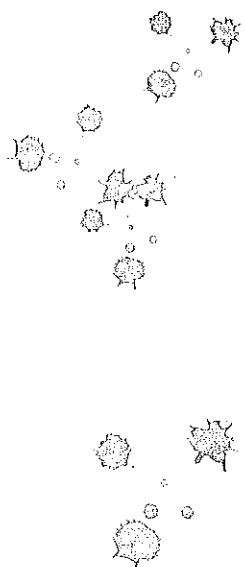
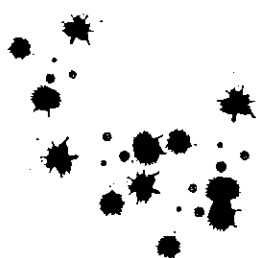
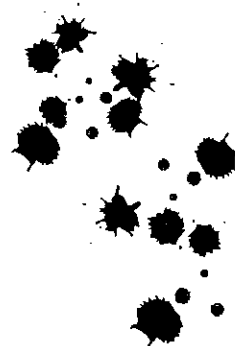


Le temps conjugués

Le passe-temps intelligent

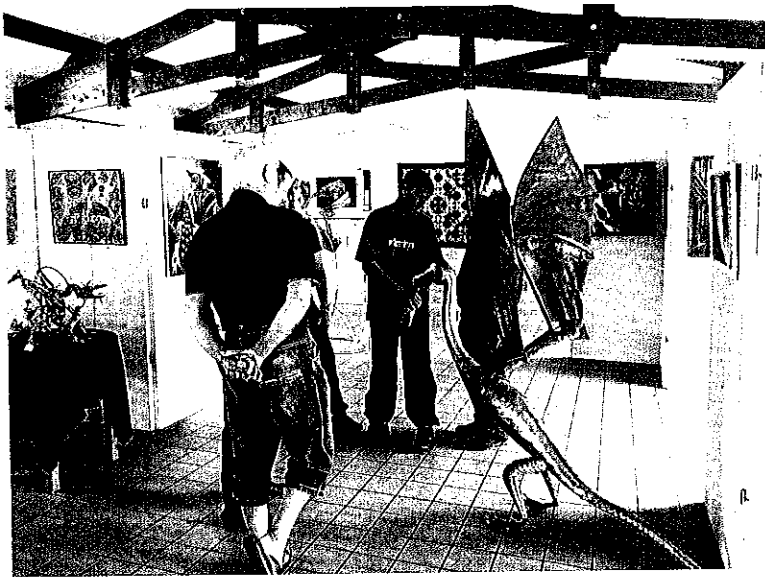
Le temps mesuré

Le passe-parcours intéressant



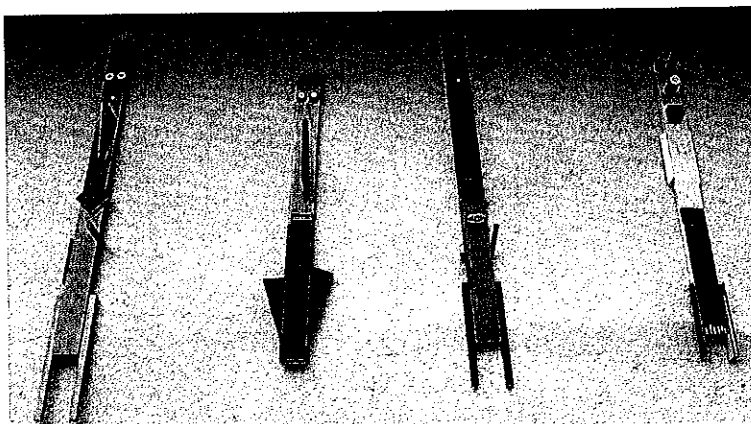


L'Art en Cenne



Nous sommes allés voir l'exposition de « L'art en Cenne » qui accueille des artistes locaux, nationaux et internationaux. Il y avait des sculptures, tableaux, patchworks et autres œuvres d'art. Le dragon en métal nous a beaucoup plu, ainsi que toutes les sculptures du même artiste. Les créations de magik'x ont également attiré notre attention. Dans le cadre d'un atelier arts plastiques, les adolescents de l'IME se sont inspirés d'un artiste local et ont créé des totems. On aurait bien aimé ramener une œuvre pour l'exposer à l'IME, mais le prix nous a arrêté. Dommage!

IME de Cenne Monestiers



Rallye de l'EPI

Le foyer de Saissac a de nouveau répondu présent au Rallye EPI de Montréal. C'est par un temps maussade que notre équipe a sillonné la région du Razès, mêlant intrigues et épreuves tout au long de la journée. Ce périple nous a fait connaître une culture locale et des villages parfois méconnus.

Si le temps fut parfois incertain, ce rallye et le repas de fin de parcours nous a rempli de certitudes : l'envie de revenir l'an prochain et une convivialité à toute épreuve.

L'équipe de Saissac adresse un grand merci à Christiane Boursin et à son équipe d'organisation.



Tour de l'Aude Handisport

Le 7ème tour de l'Aude handisport s'est déroulé du 9 au 12 septembre derniers.

Ce raid handbike et tandem en quatre étapes, à destination des personnes en situation de handicap, a conduit les participants à Gruissan, Carcassonné, Castelnaudary et Limoux.

Cette manifestation annuelle permet de montrer qu'une personne en situation de handicap peut pratiquer des activités sportives moyennant quelques aménagements et du matériel adapté. Ce rendez-vous est aussi un moyen de faire évoluer le regard du plus grand nombre envers les personnes handicapées.



Visite du domaine de Villarzens à Bram

Par le groupe des moins de 14 ans de l'IME de Cenne Monestiés

On a été voir des vigneronns qui font du vin à Bram (domaine de Villarzens).

D'abord, on est allé dans une cave. Il y avait plein de tonneaux pour faire du vin. On a senti le raisin, ça sentait fort.

Un monsieur nous a expliqué comment on fabrique le vin.

D'abord, il faut ramasser du raisin. Ensuite, il faut écraser le raisin avec une machine. Ça fait du jus de raisin. On le met dans une cuve, on attend et ça fait du vin.

Ensuite on a été dehors pour goûter du raisin. On est allé s'amuser dans les vignes et on a aussi goûté du jus de raisin.

Et puis on est reparti avec le bus à Cenne Monestiés.



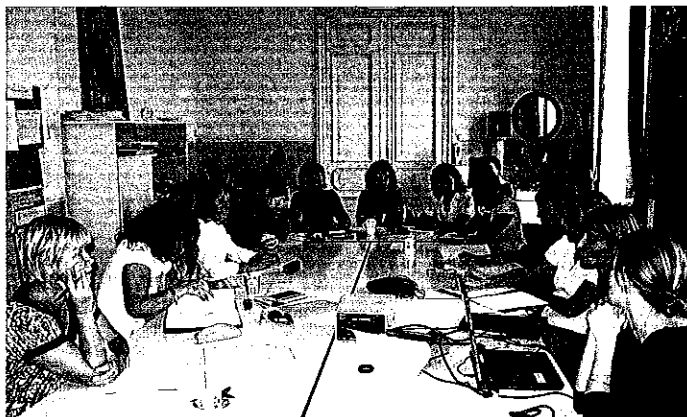
Vendanges 2009

La traditionnelle journée des vendanges s'est déroulée le 25 septembre dernier au Domaine de Sainte Johannès.

Salariés, usagers et administrateurs se sont réunis autour d'une bonne paëlla pour fêter la fin des vendanges.

Aux dires du directeur de l'établissement, la cuvée 2009 sera exceptionnelle!

Vivement la dégustation!



Formation autisme

Depuis la rentrée de septembre une formation sur "l'autisme et les troubles envahissants du développement", à destination des professionnels, est organisée à l'I.M.E de Pépieux.

5 journées, réparties sur le second et 3^{ème} trimestre 2009 vont se tenir sous forme de modules:

- Introduction à l'autisme et aux troubles envahissants du développement
- Introduction aux différents modèles de conceptualisation
- Autisme et communication
- Stratégies éducatives
- P.E.I et travail en réseau

Cette formation est dispensée par l'Afrée (Association de formation et de recherche sur l'enfant et son environnement). Elle s'inscrit pleinement dans l'évolution du schéma départemental.



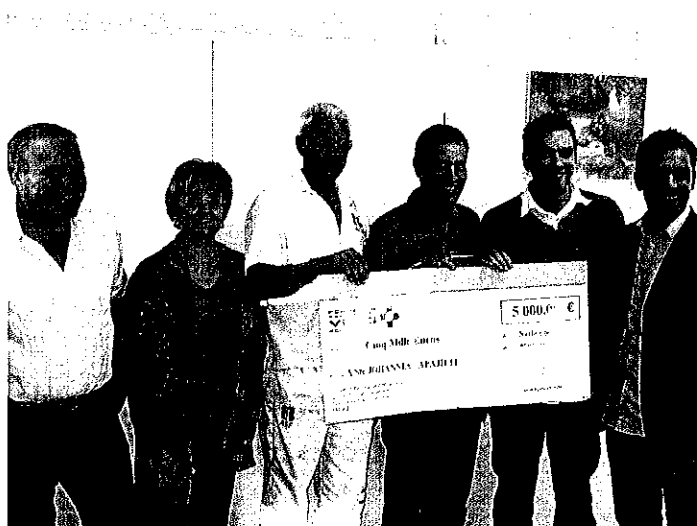
Colloque Autisme

Un colloque autisme s'est déroulé le 5 décembre dernier. Depuis plusieurs mois, un collectif inter associatif travaille en commun à l'organisation d'une grande journée sur la thématique de l'autisme.

L'AFDAIM-ADAPEI 11, l'APAJH 11, l'ASM, le Centre de Ressources Autisme Languedoc-Roussillon, le CREAM, le Corry, la Rouatière et Alptis se sont donc réunis autour de la problématique de l'autisme.

Conférence, ateliers, table ronde et témoignages ont ponctué cette journée.

Nous consacrerons une page spéciale à cette journée dans la prochaine édition du journal de l'APAJH 11.



La Fondation Vinci a remis un chèque de 5000 euros à l'E.A de Sainte Johannès pour participer à l'acquisition de véhicules neufs qui permettront aux usagers de se rendre sur leurs chantiers des A.S.F du Narbonnais.

La Fondation d'Entreprise Vinci (dont les A.S.F font partie) a pour ambition de mettre en place des passerelles entre le monde du travail et le monde associatif, entre le monde de l'entreprise et celui de la cité. Elle encourage les initiatives citoyennes et les projets en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés.

La Présidente Gisèle Jourda, le Vice Président René Martinez et toute l'équipe de l'E.A ont remercié vivement les représentants des A.S.F du district de Narbonne qui sont venus remettre le chèque vendredi 9 octobre.

Une cuvée spéciale du Domaine de Sainte Johannès a été mise en bouteilles pour l'occasion et offerte à tous les participants.

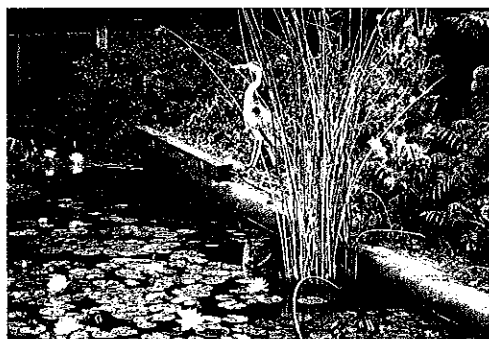
Le Jardin de Riquet

La sortie de découverte aux Jardins des Martels

M. Laurine ancien administrateur de l'APAJH Aude, a laissé à disposition une parcelle de terre située aux Jardins de Riquet (Castelnaudary) à l'ESAT de Castelnaudary.

Lors des différents groupes d'expressions relatifs aux outils médico-sociaux, les travailleurs ont exprimé le souhait d'utiliser ce lopin de terre. Certains y voient un lieu de détente, d'autres, une possibilité de jardiner légumes ou fleurs, ou encore pour certains, l'occasion de se retrouver et de partager des moments en commun.

Suite à ce recueil d'informations, l'ensemble des moniteurs de Castelnaudary a débuté l'élaboration d'un projet pédagogique autour du Jardin de Riquet, dans le cadre du soutien de premier type inscrit dans le décret législatif DGAS/3B/2008/259 du 1^{er} août 2008. Ce projet échelonné sur plusieurs années, consistera à aménager la parcelle de terre en trois parties. La première sera destinée à des cultures maraîchères, la seconde, à un lieu d'expériences paysagistes et la dernière, à un espace détente.



Afin de susciter l'intérêt et la participation de l'ensemble des travailleurs à ce projet, une sortie pédagogique a été organisée le 11 juin 2009 par les moniteurs d'atelier aux Jardins des Martels. Les objectifs de cette séquence, ludique bien que pédagogique, étaient de travailler différents thèmes tels que les jardins et leurs différentes organisations, l'environnement et sa protection, la faune et la flore, le paysage et la biodiversité.

Grâce à cette sortie, les travailleurs ainsi que les moniteurs, ont recueilli un ensemble d'idées et de techniques transposables à la création du jardin de Riquet. Par exemple, les jardins aquatiques ont inspiré les travailleurs pour la création d'un bassin dans l'agencement du jardin.

Ce projet suit son cours, les différentes avancées vous seront relatées dans les prochains numéros du journal de l'APAJH 11.

*Les moniteurs encadrant l'atelier
Espaces-Verts de Castelnaudary.*

Chères lectrices, chers lecteurs.

Je m'appelle Philippe.

Je suis résident au foyer A.P.A.J.H de Laroque de Fa depuis le 15 janvier 2007.

Je voulais écrire depuis longtemps un petit article, ce qui est maintenant chose faite. Avant j'étais au foyer de Capendu, où j'y ai passé quelques années. Cet article, je l'ai écrit pour prouver aux gens qui me connaissent, qu'une vie peut basculer vers le bien.

Au foyer de Capendu, je travaillais au C.A.T de Carcassonne où je faisais du bon travail et même je pense que j'étais un bon élément mais malheureusement, j'ai dû subir une modification médicamenteuse ce qui m'a empêché de continuer ma vie professionnelle.

Donc j'ai changé de foyer et je ne le regrette pas car le foyer de Laroque de fa c'est un quatre étoiles !!

Tout se passe bien j'apprécie mon petit chez moi, en l'occurrence mon studio.

Tout joue en ma faveur, je ne suis plus le même.

Voilà, j'ai dit ce que je pense et finalement c'est pas si mal que ça de se sentir bien !!

*Philippe Huc
Laroque de Fa, le 04 novembre 2009*

LE FOYER DE SAISSAC EN VACANCES À PORT-LEUCATE

Jennifer : Mon plus beau souvenir, c'est le soir où «Johnny » est venu chanter - (son sosie)

Raphaël : Le farniente, la plage et les bons petits repas...c'est tout ce que j'aime !

Maurice : J'ai beaucoup apprécié la sortie en bateau ; nous avons pu observer, du large, Port-Leucate et Le Barcarès et nous avons visité l'étang de Leucate.

Yohan : J'adore faire la fête et les soirées entre copains étaient supers ! On est même allés voir Nadya en concert au Barcarès!!!

Tout le groupe : Nous avons adoré la cafétéria et les repas excellents du début à la fin...

Lydie : Avec Jean-Pierre, mon fiancé, on préfère les endroits plus calmes ; mais je me suis bien régaliée le soir du karaoké...

Etiennette : Je n'ai que des bons souvenirs... ! J'ai fait plein de choses et j'ai tout aimé... !

Nadège : J'ai rencontré plein de copines et on a dansé presque tous les soirs ! C'était super... !



Journée de l'A.T.D.I.

Le Projet Personnalisé : Passerelle vers la citoyenneté

Le 20 novembre dernier au Cap Cinéma de Carcassonne, l'ATDI (Association Tutélaire de l'Aude) a organisé une journée sur la thématique: Le Projet personnalisé : passerelle vers la citoyenneté.

Au programme : Stands, échanges et expositions. Cette journée a été l'occasion de partager des expériences et des réflexions, mais aussi de valoriser la place et le rôle des bénéficiaires dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets personnalisés. Cette journée a également permis de présenter des expériences réussies où les projets collectifs portés par les établissements et services s'entrecroisent avec les projets des personnes.

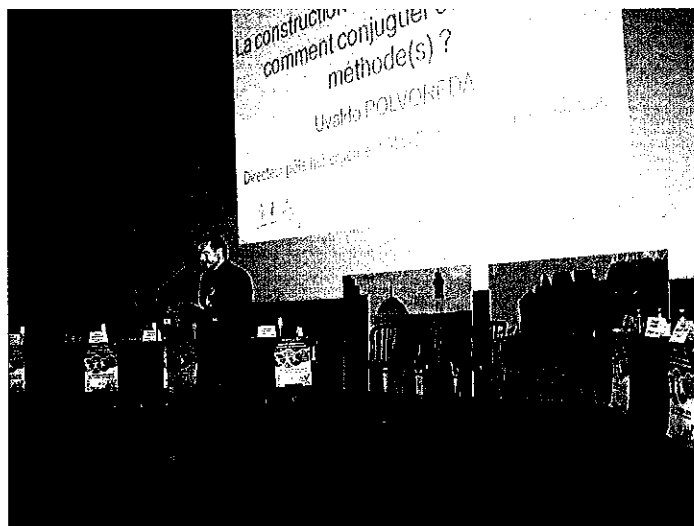
C'est dans ce cadre que Yohan Honguer, résident au foyer de Saissac et Président du CVS, a présenté l'action qui a été menée dans le cadre de l'accès au vote des personnes en situation de handicap (Cf. numéro 4 - Août du journal de l'APAJH 11).

La participation de l'APAJH 11 à cette journée ne s'est pas arrêtée là : le directeur des foyers de Capendu et Saissac, Uvaldo Polvoreda, a présenté un exposé abouti sur le thème : la construction du projet personnalisé : comment conjuguer éthique et méthode(s) ?

Le SAVS a également apporté sa contribution. Serge Martinez, chef de service du SAVS / SAMSAH, s'est exprimé au cours d'une table ronde sur la complémentarité des acteurs pour des projets réalistes, co-construits et co-évalués. Enfin, Béatrice Barré, notre plasticienne, a tenu un stand tout au long de la journée, pour présenter les œuvres et les projets des résidents de foyers de l'APAJH 11.

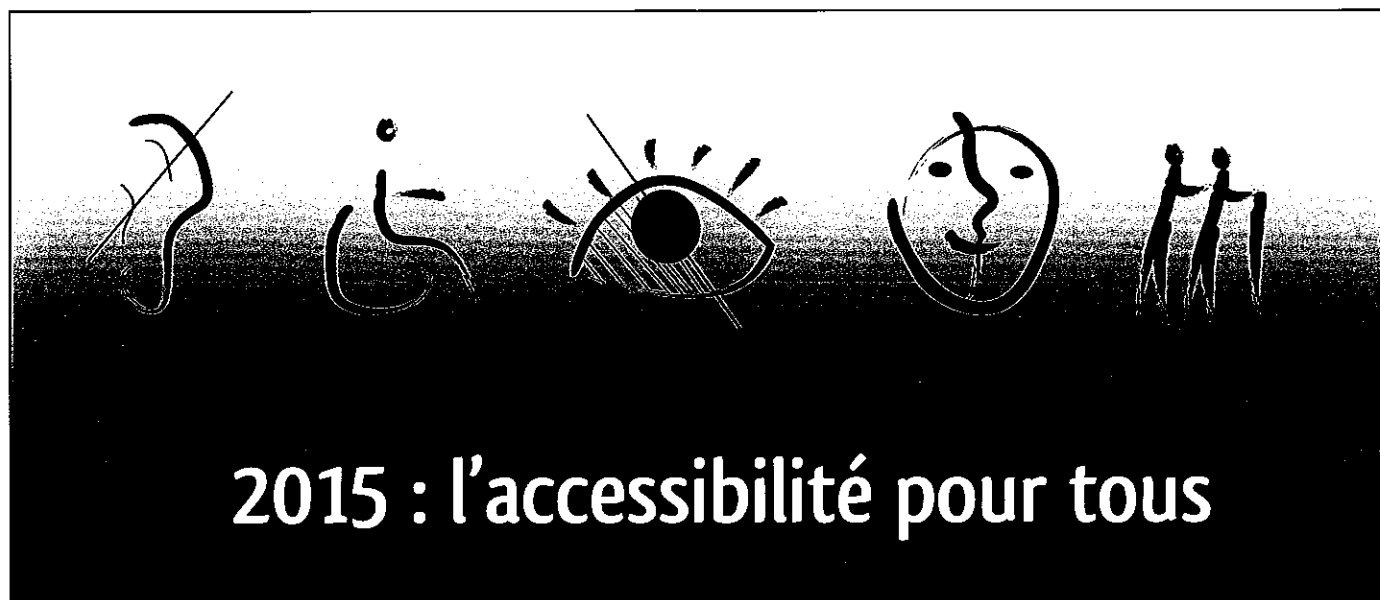
La journée a été riche en échanges. Le public s'est déplacé en masse.

C'était la première journée organisée par l'ATDI et nul doute que vu le succès de celle-ci, l'évènement risque fortement d'être annualisé !



ACCESSIBILITÉ

Diagnostic en cours



La loi du 11 février 2005 impose par son article 41 que les établissements existants recevant du public soient tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées par les moyens adaptés aux différents handicaps.

Les diagnostics doivent être établis avant les 31/12/2010 pour une mise en accessibilité avant février 2015.

L'APAJH 11 a donc débuté une action d'envergure sur ses établissements.

Cinq prestataires ont été contactés pour effectuer des devis.

Les devis vont parvenir au Siège d'ici fin décembre.

Une commission va être mise en place pour sélectionner le prestataire et pour suivre ce grand chantier.

Le choix de la Commission devrait être validé par le Bureau au mois de février afin que l'action des prestataires débute sur sites dès les mois de mars/avril.

Les rapports de diagnostics devraient être rendus avant les vacances d'été.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de l'action dans les prochains numéros.

DANS LA PEINE ...

Le foyer de Capendu en deuil



Le 24 août, le foyer d'hébergement de Capendu a été endeuillé par le décès de M. André SIMAN.

Cette perte a profondément attristé l'ensemble des personnes partageant depuis des années le quotidien d'André, dit « Nounours » ou « Dédé » pour ses proches.

André, par sa personnalité, était très apprécié de tous :

toujours attentif aux autres, abordant la vie avec humour et bonhomie.

Depuis sa retraite André avait prit l'habitude de s'asseoir dans le hall du foyer. Il donnait à ce mot tout son sens et sa valeur, accueillant les personnes dès leur arrivée. Toujours avec le sourire, il savait les orienter vers la personne recherchée.

Aujourd'hui, André repose au cimetière de Capendu, chez lui. Ses amis peuvent s'y recueillir et évoquer son souvenir, qui restera toujours présent dans leurs cœurs.

Conférence sur l'emploi des personnes handicapées

Dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire, René Sarroca et Vincent Rodriguez, directeurs des ESAT et EA de l'APAJH 11, ont organisé, le 6 novembre dernier à Narbonne, une conférence sur la thématique « ESAT et EA : une alternative à l'obligation d'emploi des personnes handicapées ».

Tous les chefs d'entreprises et responsables politiques du Narbonnais ont été conviés à cette conférence. Hélas, peu d'entre eux se sont déplacés...

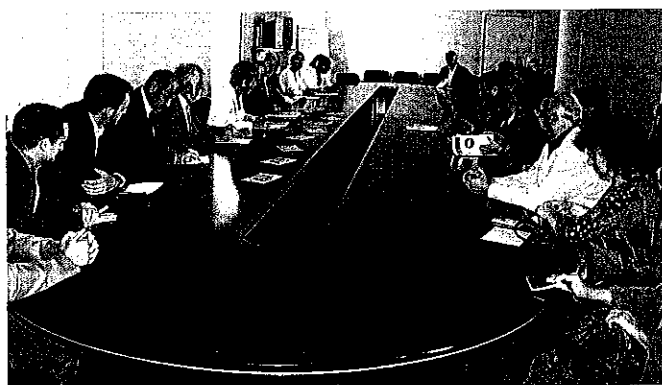
La problématique de l'emploi des personnes handicapées ne serait-elle pas une priorité ?...



Conférence de presse à la Préfecture

Dans la continuité de l'action menée depuis plusieurs mois par les directeurs d'ESAT et EA de l'Aude, pour la promotion de leurs structures, dans le cadre de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, René Sarroca a participé à la conférence de presse, animée par Madame le Préfet, Anne-Marie Charvet le 2 octobre dernier.

Cette conférence avait pour objectif de mettre en avant les ESAT et EA de l'Aude, autres alternatives à l'emploi de personnes handicapées, mais également de présenter le nouveau guide des ESAT et EA du Département.



Forum des Associations 2009



Comme chaque année depuis maintenant 7 ans, l'APAJH.11 a participé au Forum des Associations au Dôme de Carcassonne les 26 et 27 septembre derniers. Deux journées où l'Association a pu présenter ses activités et aller à la rencontre du grand public.

Prévention grippe



Dans un cadre préventif nous avons participé à une campagne de sensibilisation face aux risques d'épidémie, de pandémie, du virus H1N1....des mots bien bizarres mais pourtant d'actualité.

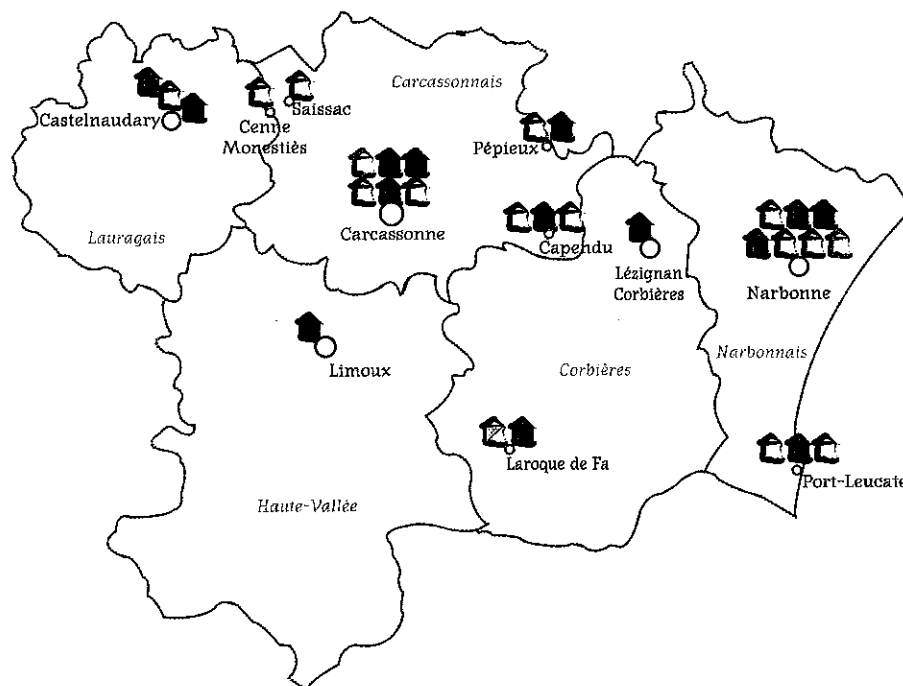
C'est à l'aide de brochures, d'explications et de mises en pratique, que nous avons suivi cette sensibilisation. Nous avons pu poser toutes les questions qui nous passaient par la tête, quelques fois même comme on dit, « hors sujet » mais ça nous a permis d'aborder de loin, des thèmes qui nous touchent,... de près, en étant très à l'aise.

Les attitudes, gestes, habitudes maintenant bien acquises seront quoi qu'il en soit appliquées, car finalement rien de mieux que de bonnes habitudes pour être efficaces face aux risquesd'hiver !!

L'équipe des Trois Terroirs

Toute notre actualité sur le :
www.apajh11.fr

- Pour l'intégration et l'insertion des personnes en difficultés ou handicapées
- Familles, équipes, institutions - Un objectif commun :
La réussite du projet de vie et l'intégration scolaire et professionnelle
- 22 structures sur tout le département



1 CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)

Il reçoit des enfants et adolescents de 3 à 18 ans qui rencontrent des difficultés d'adaptation avec leur environnement social, familial ou scolaire.

→ Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Lézignan-Corbières



4 IME (Instituts Médico-Éducatifs)

Ils accueillent en internat ou demi internat, des filles et des garçons de 6 à 20 ans qui présentent une déficience légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.

→ Capendu, Genne-Monestiés, Pépieux et Narbonne



3 SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile)

Ils aident des enfants de 5 à 20 ans dans le cadre des dispositifs de droit commun (crèche, école, entreprise...).

Leur particularité est d'intervenir directement sur le lieu de vie ou d'activité. Ils peuvent concerner tous types de déficience : intellectuelle, sensorielle, motrice...

→ Capendu, Narbonne et Pépieux



1 SESSAD Handicap Moteur Départemental

Pour jeunes handicapés moteurs de 0 à 20 ans. Les équipes interviennent sur tout le Département de l'Aude sur des déficiences motrices.

→ Carcassonne



1 ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique)

Il accueille en internat ou demi internat des jeunes de 8 à 20 ans présentant des troubles du caractère et du comportement.

→ Narbonne



2 ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes handicapées momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en entreprise adaptée.

→ Carcassonne/Castelnaudary, Les 3 Terroirs (Port-Leucate, Narbonne et Laroque de Fa)



4 EA (Entreprise Adaptée)

Intermédiaire entre l'ESAT et le milieu ordinaire, le travail est adapté et sa production s'intègre dans l'économie locale de marché.

→ Carcassonne, Castelnaudary, Port-Leucate et Narbonne



4 Foyers d'hébergement

Assurent un accueil, un accompagnement éducatif et social pour les adultes handicapés qui soit travaillent sans être suffisamment autonomes pour vivre seuls, soit sont en centre d'accueil de jour (CITL) la journée.

→ Salssac, Capendu, Port-Leucate et Laroque de Fa



Foyer occupationnel

Accueille des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé.

→ Laroque de Fa



1 S.A.V.S (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Assure un soutien social pour l'insertion de la personne handicapée ou de ses aidants.

→ Carcassonne et Narbonne

Siège Social APAJH 11

135, rue Pierre Pavanetto - Z.A de Cucurlis - 11000 Carcassonne
 tel : 04 68 47 63 40 - fax : 04 68 47 04 89 - e-mail : siege.apajh11@apajh11.fr
 www.apajh11.fr